

La consultation

Détecter:

Le chiropracteur commence par interroger son patient sur sa pathologie, réelle ou ressentie, et ses antécédents. Il s'intéresse également à ce qui, dans ses conditions de vie et de travail, peut favoriser l'émergence de troubles. Il effectue ensuite un examen physique, orthopédique, neurologique et chiropratique. Il peut, autant que de besoin, solliciter des examens complémentaires, radiologiques notamment.

Traiter:

Sur cette base, le chiropracteur établit un plan de traitement.

Il intervient alors manuellement et réalise des actes de mobilisation ou de manipulation vertébrales (ajustement chiropratique), des pressions, impulsions et étirements. Il peut avoir recours à des appareils spécialisés.

Prévenir:

Le chiropracteur peut également formuler des conseils de postures, de nutrition ou d'hygiène de vie de nature à renforcer l'efficacité des soins qu'il a dispensés.



Remboursement

Les soins chiropratiques ne sont pas pris en charge par la Sécurité Sociale. En revanche de nombreuses mutuelles remboursent, au moins partiellement, les consultations.

L'association Française de Chiropratique tient sur son site Web une liste des mutuelles proposant ce type de contrat. www.chiropractique.org

Responsabilité du patient

Participez: La santé est votre bien le plus précieux. Participez à votre programme de soins et suivez les recommandations du chiropracteur.

Soyez fidèles aux rendez-vous : Si vous voulez obtenir des résultats comparables à ceux de millions de patients en chiropraxie, soyez fidèles aux rendez-vous.

Renforcez votre colonne vertébrale: Le chiropracteur peut vous suggérer des exercices particuliers afin d'accélérer votre guérison. Ces exercices peuvent aider à la rééducation des muscles qui supportent votre colonne vertébrale.

Utiliser la force de vos jambes pour soulever un objet lourd: Soulever un objet lourd de la mauvaise manière est une invitation à une rechute. La bonne façon de s'y prendre consiste à garder le dos bien droit et l'objet à soulever près de soi, et d'utiliser la force des ses jambes pour le soulever.

Posez des questions: Pour la plupart des gens, l'hygiène de la colonne vertébrale est une notion nouvelle. Une meilleure compréhension de son état contribue à accélérer sa récupération.

Évitez une flexion excessive : La prudence est mère de la sécurité. Évitez donc les mouvements brusques et les torsions quand vous vous penchez ou quand vous travaillez avec les bras en l'air.

La Chiropraxie



Des experts en
médecine manuelle

Chirodos

Mal de dos, vite mon chiro

www.Chirdos.fr

www.chirodos.fr
chirodos@yahoo.fr



Chirodos France

QUAND CONSULTER?

La chiropraxie est préconisée dans le traitement et la prévention de nombreux troubles fonctionnels ou pathologiques de l'appareil locomoteur qui se traduisent notamment par des contractures, des douleurs ou une limitations du mouvement.

À titre d'exemple, la chiropraxie peut remédier aux affections les plus répandues du rachis tels:

- Les maux de dos
- Lumbago
- **Cruralgie**
- **Sciatalgie** (douleur du nerf sciatique)
- **Méralgie** (douleur de la face latérale de la cuisse)
- Cervicalgie (douleur du cou)
- Névralgie Cervico-Brachiale (douleur du bras)
- Torticolis
- Certains maux de tête
- Certaines sensations vertigineuses
- Douleur d'épaule, coude poignet, mains
- Douleur hanche, genou, cheville, pied
- Douleurs entre les omoplates
- Douleurs intercostales
- Douleurs musculaires

QUI PEUT CONSULTER?

- Pathologies articulaires chroniques (**seniors**, **arthrose**...)
- **Travailleurs physiques** (bâtiments, usines, agriculteurs, artisans, commerçants, ménagères..)
- **Sédentaires** (travailleurs de bureau, enseignants..)
- Prévention du dos chez **les enfants** (cartables, scoliose, mauvaises postures, certains sports..)
- Travaux **répétitifs** (usine..)
- Activités de loisirs (sport, jardinage, multimédia..)

Zone de la colonne	Problèmes
Colonne cervicale	<ul style="list-style-type: none">• Torticolis• Migraine• Maux de tête• Vertige• Raideur du cou• Douleurs épaules• Douleurs bras• Engourdissement mains,
Colonne dorsale	<ul style="list-style-type: none">• Douleur intercostal• Point entre les omoplates• Douleur sternum• Difficulté à respirer• Douleurs musculaires
Colonne lombaire	<ul style="list-style-type: none">• Lumbago• Sciatalgie• Cruralgie• Méralgie• Hernie discale• Engourdissement pieds et jambes
Sacrum	<ul style="list-style-type: none">• Nerf sciatique• Scoliose• Douleurs aux hanches et jambes• Déviation du bassin

La chiropraxie est une profession de la santé.

Elle a pour objet la détection, le traitement et la prévention des troubles fonctionnels et des pathologies de l'appareil locomoteur et de ses conséquences, notamment au niveau de la colonne vertébrale et des membres.

La chiropraxie utilise des méthodes thérapeutiques.

Ces techniques sont les suivantes:

- Manipulations
- ajustement
- Pression
- Impulsion
- Étirements
- Système de points réflexes

Le chiropracteur est un professionnel de la santé.

A ce titre, **son activité est réglementé** par la loi française. C'est un praticien de première intention qui peut être consulté en l'absence d'avis médical.

Il a suivi **une formation de haut niveau universitaire**. Les chiropracteurs formés en France ont suivi, sur six ans, plus de 5 500 heures d'enseignements théoriques et pratiques, incluant 1 400 heures de stage clinique.

La formation de chiropracteur est dispensée par **une seule école**, l'Institut Franco-Européen de Chiropratique. (www.ifec.net)

Strictement contrôlée par les instances internationales de la profession, la formation de chiropracteur assure un niveau maximale de qualité et de sécurité des soins dispensés par tous **les professionnels diplômés**.

Les chiropracteurs ont vocation à travailler en complémentarité avec les autres professionnels de santé, et notamment les médecins.